



**Province de Québec, le 11 avril 2017**  
**Municipalité La Rédemption.**

Lundi le dix (10) avril 2017 se tenait à 20H00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance ordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, madame Madeleine Perreault, maire suppléante, madame Patricia Lavoie; messieurs les conseillers Simon-Yvan Caron et Jean-Yves Deschênes

Madame Sylvie Tremblay secrétaire trésorière adjointe était aussi présente.

- 1-2 **17-74** **Ouverture de la séance**  
Madame la pro- maire ouvre la séance par un moment de réflexion et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron, et résolu à l'unanimité, l'acceptation de l'ordre du jour et de conserver l'item «Affaires nouvelles ouvert».
3. **17-75** **Lecture et adoption des procès-verbaux**  
Étant donné que chacun des membres du Conseil ont reçu les copies du procès-verbal de la séance régulière, la secrétaire trésorière adjointe demande une dispense de lecture. Sur proposition de madame Patricia Lavoie, résolu à l'unanimité d'adopter les dits procès-verbaux
- 4- **17-76** **Acceptation des comptes**  
Sur proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes, conseiller appuyé à l'unanimité, d'accepter les comptes du mois au montant de 167 443,64\$
5. **17-77** **Autorisation facture TETRA TECH QI INC.**  
Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron ,conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de payer la facture 15306684 au montant de 30 593.52\$ incluant les taxes pour les honoraires professionnels de la mise aux normes de l'eau potable conception plan et devis. Le montant est financé par la taxe d'accise et la tps au numéro de compte 600 180.
- 6- **17-78** **M.R.C. tenue à jour des rôles d'évaluation**  
Sur proposition de Jean-Yves Deschênes, conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de payer la facture 33836 au montant de 2 851.56\$ pour la tenue à jour du rôle d'évaluation par Servitech
- 7- **17-79** **Réseau Québécois de Villes et Villages en santé, renouvellement adhésion:**  
Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de renouveler l'adhésion au RQVVS au montant de 35\$
- 8- **17-80** **Mistral: programme de soutien à la motivation scolaire et sociale, demande de don**  
Sur proposition de madame Patricia Lavoie conseillère, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de verser un montant seulement pour les finissants de l'année 2016-2017
- 9- **17-81** **La Maison de l'Espoir de Mont-Joli: demande d'appui à un projet "Dépôt de textile"**  
Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de ne pas participer à ce programme.

- 10- **17-82** **Cessation d'emploi: monsieur Lyvonie Girouard**  
Sur proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil que compte tenu de l'incendie survenue le 23 mars dernier et de la perte des équipements de voirie, le conseil remet à l'employé de garage Lyvonie Girouard sa cessation d'emploi . Comme l'indique les normes du travail une lettre de préavis de 15 jours est requise. Cette lettre à été remise aujourd'hui.
- 11- **17-83** **Cessation d'emploi: monsieur Carol Beaulieu**  
Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil que compte tenu de l'incendie survenue le 23 mars dernier et de la perte des équipements de voirie, le conseil remet à l'employé de garage Carol Beaulieu sa cessation d'emploi . Comme l'indique les normes du travail une lettre de préavis de 15 jours est requise. Cette lettre à été remise aujourd'hui. Le conseil conserve monsieur Beaulieu sur appel pour les besoins de voirie.
- 12a) **17-84** **CPTAQ: résolution d'appui dossiers 412029**  
**Attendu que** le conseil tient à préciser à la commission que la Ferme Rédempt est la dernière ferme laitière présente sur son territoire avec la possibilité d'avoir une relève familiale;  
**Attendu que** de permettre l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur la parcelle de terrain demandée ne porte aucun préjudice à l'agriculture présente sur le territoire ;  
**Attendu que** une municipalité avec un indice de dévitalisation négatif à plus de 11 , avec une économie précaire, une difficulté perpétuelle à faire du développement, avec une démographie décroissante année après année , apprécierait une ouverture de la commission;  
**Attendu que** avec la constance menace de fermeture du seul service public ( l'école) l'implantation d'une jeune famille de plus de trois enfants vient renforcer et permettre la survie quelques années de plus.;  
**Par conséquent** , sur proposition de madame Patricia Lavoie appuyée et résolue à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption demande à la commission de bien analyser la demande. . Le rapport de préjudice à l'agriculture et le rapport à la survie d'une entreprise agricole dans sa communauté .
- 12b) **17-85** **CPTAQ: résolution d'appui dossiers 410306**  
**Attendu que** la municipalité est favorable au développement récréo- touristique  
**Attendu que** la parcelle de terrain à extraire, lot déjà en développement;  
**Attendu que** l'acheteur n'a pas d'intérêt particulier pour le développement bord de l'eau  
**Attendu que** la superficie de 29 hectares restant appartiendra au prochain propriétaire ainsi que les autres lots de la vente, représente une superficie pour permettre des pratiques agricoles rentables;  
Par conséquent, sur proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes appuyée et résolue à l'unanimité que le conseil renouvelle son avis favorable à la commission pour extraire de la zone agricole la superficie déjà autorisée et permettre l'aliénation( le morceler en deux morceaux) du dit lot.

**13a)- 17-86                    Programme de redressement , Résolution de plan et devis programmation 2017-2018**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**ATTENDU QUE** La municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de La Mitis a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Pour ces motifs, sur la proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes, conseiller, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

**13b) 17-87                    Programme de redressement , Résolution réalisation des travaux programmation 2017-2018**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**ATTENDU QUE** la municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de La Mitis a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Pour ces motifs, sur la proposition de monsieur Simon-Yvan Caron, conseiller, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

**AFFAIRES NOUVELLES :**

**14A) 17-88                    Report de réunion du 1er mai au 8 mai**

Sur proposition de madame Patricia Lavoie conseillère, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil qu'à la demande de la directrice générale la réunion est reportée au 8 mai. La directrice doit assister aux audiences de la commission agricole pour les dossier de la municipalité.

**14B) 17-89                    AUTORISER SIGNATAIRE FONDS DE DÉVELOPPEMENT CONJONCTUREL**

Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de la municipalité de La Rédemption de nommer Madame Madeleine Perreault, maire suppléant comme signataire de l'entente et ou de tout document en lien avec le fonds de développement conjoncturel du MAMOT.

**14C) 17-90 AUTORISATION SIGNATURE RÉCLAMATION SUBVENTION SALARIALE**

Sur proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de rajouter comme signataire autorisé, madame Sylvie Tremblay, secrétaire trésorière adjointe pour les dossiers de réclamation de subvention salariale en lien avec le centre local d'emploi.

**15. Période de questions**

**16. 17-91 Fermeture de l'assemblée**

Après la période de questions, il est proposé par monsieur Simon-Yvan Caron, résolu à l'unanimité la fermeture de l'assemblée à 20h30.

Je, Madeleine Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

---

**Madeleine Perreault**  
**Pro-maire**

---

**Sylvie Tremblay**  
**secrétaire trésorière adjointe**